

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL**

|   |
|---|
| Date de la Convocation :<br>14 août 2024  |
| Date de publication :<br>5 septembre 2024 |
| Conseillers en exercice : 11              |
| Présents : 9                              |
| Votants : 9                               |

**Le 4 septembre 2024**  
à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

**Étaient présents:**

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Corinne HOFFFEL - Lysiane PY - Myriam PETHITHORY - Pascale PION  
MM Daniel BERTHAUD - Olivier CARREY - Gérard BOICHOT formant la majorité des membres en exercice.

|                         |
|-------------------------|
| <u>Résultat du vote</u> |
| - Pour : 9              |
| - Contre : 0            |
| - Abstentions : 0       |

**Absents excusés :** Mme - Céline SCHWARTZ  
M Jean-Pierre MUSSIO

**Procurations :** Néant

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

**OBJET : Mandat spécial pour la participation de Madame le Maire au Congrès des maires**

Madame le Maire expose qu'elle doit se rendre à Paris pour participer au Congrès des maires avec monsieur Daniel BERTHAUD, adjoint au Maire de Dasle qui se tiendra les 19, 20 et 21 novembre 2024, au parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris.

Cet évènement est l'occasion de participer à des débats, de dialoguer et d'interpeler les pouvoirs publics sur les enjeux majeurs de la commune. Ce rendez-vous annuel permet également d'échanger avec les élus de régions différentes, de s'informer sur les perspectives, les innovations et les pratiques liées à la gestion communale.

Madame le Maire sollicite l'octroi d'un mandat spécial afin de participer au 106<sup>ème</sup> Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France du 19 au 21 novembre 2024 pour les membres du conseil suivants :

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants :

→ de conférer le caractère de « mandat spécial » au déplacement au 106<sup>ème</sup> congrès des Maires et des présidents d'intercommunalité de France, du 19 au 21 novembre 2024, de Madame THOUESNY Carole, Maire de Dasle et Monsieur Daniel BERTHAUD, adjoint au Maire de Dasle

→ de prendre en charge les frais de mission, ainsi que les frais d'inscription, pour se rendre au congrès des maires : hôtel, billets de train et bus

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

DASLE, le 5 septembre 2024

Madame Le Maire,

  


Carole THOUESNY

Envoyé en préfecture le 05/09/2024

Reçu en préfecture le 05/09/2024

Publié le **5 SEP. 2024**



ID : 025-212501969-20240904-DCM\_2024\_42-DE